

Pour diffusion immédiate

Ça y'est ! Mékinac, récupérez vos matières compostables

Début de la collecte dès le 5 juin 2023

Saint-Tite, le 29 mai 2023 – Énergycycle invite les citoyens de la MRC de Mékinac à commencer de remplir leur bac brun en prévision des collectes qui débuteront dans la semaine du 5 juin 2023. Pour toute la saison estivale, soit de la mi-avril à la mi-novembre, les bacs seront collectés chaque semaine.

Pourquoi composter ?

Composter en Mauricie, c'est participer à la sauvegarde et à l'amélioration de l'environnement qui nous entoure en plus de répondre aux orientations gouvernementales.

« C'est primordial pour nous, les 9 maires des municipalités membres d'Énergycycle, de porter un projet aussi bénéfique pour la Mauricie et aujourd'hui, nous pouvons officiellement, tous ensemble, commencer à l'utiliser. En récupérant nos matières compostables, nous contribuons à bâtir un avenir durable pour notre grande région. » - Bernard Thompson, préfet de la MRC et maire de la Municipalité de Hérouxville.

Paul Labranche, vice-président d'Énergycycle et maire de Saint-Adelphe ajoute : *« Nous travaillons depuis plusieurs mois à l'implantation de ce nouveau service. C'est à chacun d'entre nous maintenant de mettre la main à la pâte en prenant l'habitude de récupérer nos matières compostables. Nous en serons tous gagnant collectivement. »*

Qu'est-ce qu'on met dans le bac ?

Rappelons que les trois grandes catégories de matières acceptées dans le bac brun sont :

- Les résidus alimentaires
- Les résidus verts
- Les cartons et papiers souillés

Pour connaître tous les détails sur la collecte, consulter le energycycle.ca/bacbrun.

-30-

Sylvie Gamache - Conseillère aux communications
(819) 692-7786 / sgamache@energycycle.ca

